

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ASSAINISSEMENT ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi**

**AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE (AEDD)**



Fonds Climat Mali

**Rapport annuel 2020 des activités
du Fonds d'Affectation Spéciale du Mali pour le Climat
(Fonds Climat Mali)**

Rapport conjoint du Secrétariat Technique et de l'Agent administratif
pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020

Multi-Partner Trust Fund Office
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Rapport final – 24 mai 2021

Fonds Climat Mali

Entités participantes et autres partenaires	
	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement et du Développement Durable – Secrétariat Technique
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
	ONU Femmes
 <small>Empowered lives. Resilient nations.</small>	Programme des Nations Unies pour le Développement
	Programme Alimentaire Mondial
 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Contributeurs	
	Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement
	Gouvernement de la Norvège

Abréviations et Sigles

AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
AER	Agence des Énergies Renouvelables
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale
AMDER	Agence Malienne pour le Développement des Energies Renouvelables
ASDI	Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement
AUEP	Associations d'Usagers de l'Eau Potable
CAEB	Conseils et Appui pour l'Éducation à la Base
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CNCC	Comité National des Changements Climatiques
CEMALI	Climat et Energie au Mali
CP	Comité de Pilotage du Fonds
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National
CPS SEEUDE	Cellule de Planification et Statistiques
C-19	COVID (Coronavirus) - 19
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DRH	Directions Régionales de l'Hydraulique
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCM	Fonds Climat Mali
GERES	Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarité
GES	Gaz à Effet de Serre
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IEC	Information, Éducation et Communication
IER	Institut d'Economie Rurale
IMADEL	Initiative Malienne de Développement Local
IPSAS	International Public Sector Accounting Standards

MEADD	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement et du Développement Durable
MPTF	Bureau des Fonds Multipartenaires (Multipartner Trust Fund)
MRV	Vérification, de monitoring et de rapportage
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations non gouvernemental
ONU	Organisations des Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PMF/FEM	Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial
PNAEP	Plan National d'Adduction en Eau Potable
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SAA	Arrangement administratif standard
SHVA	Système hydraulique villageoise amélioré
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Définitions

Allocation : Montant approuvé par le Comité de Pilotage du Fonds.

Bailleurs de fonds : Parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des appuis.

Budget total approuvé : Représente le montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de Pilotage.

Clôture financière : Un appui est considéré comme étant fermé financièrement lorsque suite à la clôture opérationnelle, toutes les obligations financières ont été réglées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être effectuée.

Clôture opérationnelle : Un appui est considéré comme étant opérationnellement clôturé lorsque l'ensemble des activités programmatiques pour lesquelles la ou les organisations participantes ont reçu des fonds ont été achevées.

Contributions des bailleurs : Sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif.

Coûts directs : Coûts qui peuvent être tracés ou identifiés comme faisant partie du coût de l'exécution du Fonds fiduciaire.

Coûts indirects : Coûts généraux pouvant être directement liés à un programme particulier ou à une activité particulière des Organisations participantes. La politique du GNUM prévoit un taux fixe de coûts indirects égal à 7% des coûts programmables.

Date de transfert : Date du versement de fonds à une entité nationale.

Décaissement : Montant versé à un fournisseur ou une entité pour les biens reçus, travaux accomplis, et/ ou les services rendus (n'inclut pas les engagements non réglés).

Dépenses : Somme des dépenses déclarées par l'ensemble des entités nationales au titre d'un fonds, indépendamment de la méthode de comptabilité utilisée par chaque organisation participante pour l'information des donateurs.

Dépôt de contributeur : Dépôt en espèces reçu d'un contributeur par le Bureau des fonds multipartenaires pour le fonds, conformément à un accord administratif type signé.

Engagement de contributeur : Montant(s) qu'un donateur s'est engagé à verser à un fonds au terme d'un accord administratif type signé avec le Bureau des fonds multipartenaires du PNUD en sa qualité d'Agent administratif. Un engagement peut être payé ou en attente de paiement.

Montant net financé : Montant transféré à une entité nationale moins tout remboursement versé au Bureau des fonds multipartenaires par une entité nationale.

Taux d'exécution : Le pourcentage des fonds qui ont été utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par une entité nationale au « montant net financé ».

Table des matières

Résumé exécutif.....	2
1. Introduction.....	3
2. Gouvernance du Fonds Climat Mali.....	4
3. Résultats du FCM et des projets financés	6
4. Sommaire Financier 2020	28
5. Conclusion	36
6. Recommandations.....	37

Résumé exécutif

Le Fonds Climat Mali (FCM)

L'année 2020 a été pour le FCM une année de transition. Tout d'abord, les activités ont souffert des contraintes liées à la pandémie du COVID-19 (C-19), déclarée le 11 mars 2020 par le Directeur de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ceci a bien entendu limité la mobilité et les possibilités de déplacements sur le terrain, mais aussi entraîné certains retards dans l'exécution des projets en cours et la mise en œuvre des dix nouveaux projets qui avaient été retenus suite à la décision du Comité de Pilotage du Fonds (CP) le 9 décembre 2019 mais n'ont pas encore pu être opérationnalisés. Le personnel du Secrétariat Technique a changé. Quatre cadres de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) ont été affectés au Secrétariat Technique (ST). Le contrat de l'ancien Coordinateur a pris fin le 20 août 2020, et la nouvelle Coordinatrice, Mme Diarra Lala Camara, a pris ses fonctions en décembre 2020. L'intérim a été assuré par M. Daouda Diallo, expert en analyse des projets et programmes au Secrétariat Technique.

En décembre 2020 le Secrétariat Technique a déménagé dans les locaux de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable, structure de tutelle du Fonds Climat Mali.

La 10^{ème} session du Comité de Pilotage du Fonds a eu lieu le 9 juillet 2020 et les principales décisions prises ont été:

- Adoption du compte rendu de la 9^{ème} Session Ordinaire du Comité de Pilotage
- Suivi des recommandations de la 9^{ème} Session Ordinaire du Comité de Pilotage
- Examen et adoption du Rapport Annuel Consolidé 2019 du FCM
- Examen et adoption du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2020 du FCM

1. Introduction

Ce rapport annuel consolidé porte sur la mise en œuvre des activités financées dans le cadre du Fonds Climat Mali en 2020. Il est basé essentiellement sur les rapports annuels et finaux des différents projets et du Secrétariat Technique du FCM. Le rapport présente le cadre stratégique du Fonds Climat Mali, les activités réalisées en 2020 relatives à sa gouvernance, les principaux résultats atteints par le FCM et les projets qu'il a financé. Enfin, les éléments financiers de recouvrement des coûts et de transparence et responsabilité relatifs au FCM sont présentés dans la dernière partie.

1.1. Les projets financés par le FCM

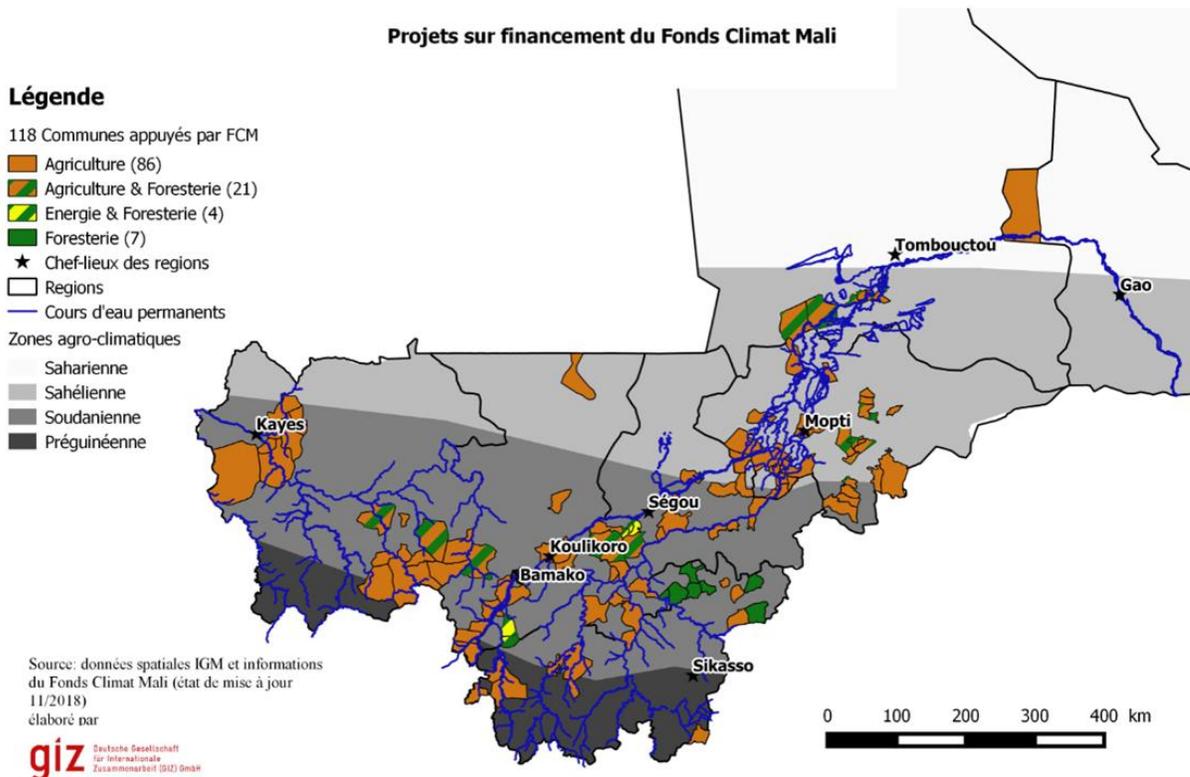
Durant l'année 2020, sept projets étaient en cours d'exécution sous financement du FCM comme mentionné au tableau suivant :

Tableau I. Liste des projets actifs financés par le FCM au 31.12.2020 par ordre chronologique (date de début)

#	No. Projet MPTF	Titre	Organisa-tion	Partenaire	Montant US\$	Début	Fin Prorogé en italique
1	104221	Prog. De dev. des Capacités de prod. Aquacole résilients et durables adaptées au CC (PDCPARDCC)	FAO	MEP - DNP	900 669	Jan. 2017	<i>30 juin 2020</i>
2	00115319	Programme de renforcement de la résilience des systèmes agro-pastoraux du Diombougou (PRRSAPD)	FAO	AMCFE DONKOA	885 781	Fév. 2019	Avril 2022
3	00115316	Projet d'Appui au Renforcement de la Résilience des Populations de trois communes (PARRP)	PAM	JSF	1 000 000	1 ^{er} avril 2019	31 mars 2022
4	00115318	Projet de Développement Agro-Sylvio-Pastoral au profit des femmes et jeunes au nord du Mali (PDASP)	FAO	AHDM	809 622	4 avril 2019	4 avril 2022
5	00115317	Projet de développement et de diversification des moyens de subsistances stables et résilients au changement climatique (PDDMSSRCC)	FAO	ADICO-AJDI-GAAS	941 662	4 avril 2019	4 avril 2022
6	116800	Projet de Renforcement de la résilience du système éducatif comme alternative de prévention et de lutte contre les changements climatiques (PRSSE)	UNESCO	YAGTU, IWENE et EPT	998 973	1 ^{er} mai 2019	1 ^{er} mai 2022
7	0090094	Appui au Secrétariat Technique du FCM	ST FCM		192 617	Non soumis	
		TOTAL EN COURS			5 729 324		

Six des sept projets sont des projets opérationnels liés aux objectifs du FCM, alors qu'un projet aurait dû être alloué afin de permettre au Secrétariat Technique d'obtenir les ressources nécessaires à son fonctionnement comme mentionné précédemment. Ce rapport n'a pas été reçu par le consultant chargé de l'élaboration du rapport annuel consolidé.

La carte ci-dessous montre l'emplacement des projets financés par le FCM :



2. Gouvernance du Fonds Climat Mali

2.1 La gouvernance du FCM

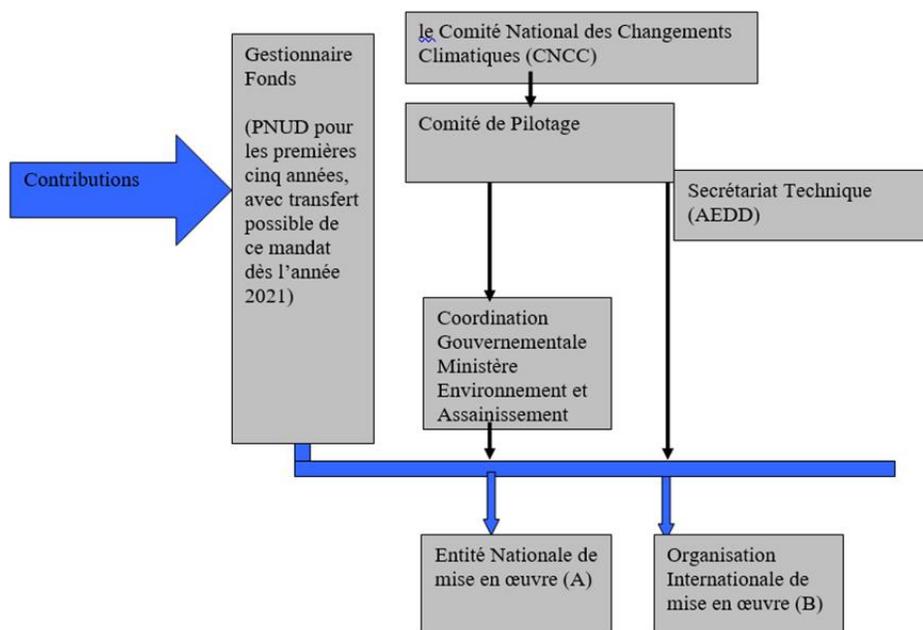
La gouvernance du FCM est structurée autour des instances suivantes : les Contributeurs, le Comité de Pilotage, le Secrétariat Technique, l'Entité de Coordination Gouvernementale et le Bureau des Fonds Multi Partenaires (MPTF) du PNUD en qualité d'Agent Administratif.

2.1.1 Le contexte

Le Gouvernement a identifié la mise en place d'un Fonds National d'appui aux réponses aux changements climatiques comme un besoin prioritaire, afin de servir comme moteur de la réalisation des objectifs dans le domaine des changements climatiques au Mali. Ceci résultant, en février 2012, à la création du Fonds Climat Mali (FCM), hébergé à l'AEDD.

Ce fonds permet au Gouvernement du Mali d'accéder directement aux fonds bilatéraux en cogérant le Fonds avec l'agent administratif du Programme des Nations Unies pour le Développement à travers son bureau spécial 'Multi-Partner Trust Fund' (PNUD-MPTF). Cette gestion par le PNUD MPTF assure la conformité fiduciaire et technique aux normes et exigences internationales, ce montage rassure les bailleurs de fonds. Voir la figure ci-dessous pour comprendre la structure de gouvernance.

Schéma 1 : structure de la gouvernance du FCM



Selon les termes de référence de 2012 du FCM, l'objectif est que le fonds soit : « un outil essentiel pour mobiliser, accéder, ordonner et combiner des sources de finances domestiques et internationales, publiques et privées pour les actions prioritaires visant à atteindre l'objectif ambitieux du Mali d'une Economie Verte et Résiliente au Climat. Il contribuera également à l'atteinte des Objectifs Développement Durable dont l'atteinte est largement influencée négativement par les changements climatiques ». Ce fonds prévoit deux fenêtres de mise en œuvre par (A) les entités nationales et (B) les organisations internationales.

Cependant, jusqu'à présent le fonds n'a opéré que sur la fenêtre des organisations internationales. Un mécanisme est en cours pour permettre au fonds de financer des projets mis en œuvre par les entités nationales.

L'affectation de quatre cadres de l'AEDD au Secrétariat Technique du Fonds vient renforcer les capacités de ce dernier. Le rapport de projet concernant l'allocation des fonds de fonctionnement du ST de 192,617 us dollars n'a pas été présenté cette année. Il est à espérer que le renforcement en personnel du ST et la désignation d'une nouvelle coordinatrice du ST pourront conjointement contribuer à développer et renforcer la capacité du Secrétariat Technique.

2.2 Les nouveaux projets approuvés

Suite au troisième appel à proposition du FCM, le Comité de Pilotage s'est réuni en décembre 2019 pour approuver dix nouveaux projets dont sept des organisations des Nations-Unies et trois émanant des Entités Nationales pour un montant total de USD 9 228 985. Le rapport narratif annuel d'activités du ST de mars 2021 indique que les dix nouveaux projets doivent être relus, corrigés et soumis au MPTF pour avis, avant d'être soumis à la signature du Président du Comité de Pilotage. 12 réunions ont été tenues entre le ST et les soumissionnaires et leurs partenaires afin d'améliorer les documents de projet. Toutefois, la situation de pandémie n'a pas permis de tenir toutes les réunions nécessaires pour finaliser les documents. Ces dix nouveaux projets n'ont donc pas encore commencé.

3. Résultats du FCM et des projets financés

Ce chapitre présente les principaux résultats du FCM et des différents projets financés à la fin 2020.

3.1 Résultats du FCM

L'un des aspects positifs du FCM tient à ce que les activités sont réalisées auprès des populations vulnérables sur le terrain et à l'obtention de résultats visibles qui améliorent la situation des populations. La situation de pandémie a rendu la mise en œuvre des différents projets plus difficile et certains retards n'ont pu être évités malgré les efforts entrepris. Un aspect positif des rapports annuels soumis cette année tient à ce que chacun contient désormais une liste des abréviations et un tableau avec les principaux indicateurs de performance en plus d'un résumé des différents résultats obtenus, ce qui permet d'obtenir autant une vision quantitative que qualitative. A noter les efforts des rapports pour indiquer quels sont les effets positifs induits par les différents projets.

Les projets actifs en cours d'année 2020 sont donc les six projets inclus dans le tableau 1 présenté dans le résumé exécutif, donnée confirmée par le rapport annuel du ST en page 5, dont cinq ont fait l'objet de mission de suivi conjointe par le ST et les deux partenaires (FAO et PAM).

Les résultats par projet financé sont les suivants :

1. Programme de Développement des Capacités de Production Aquacole Résiliente et Durables adaptés aux Changements Climatiques (PDCPARDCC)

Organisation participante des NU	FAO
----------------------------------	-----

Durée	42 mois
Montant	900.669 USD
Partenaires de mise en œuvre	Direction Nationale de la Pêche - MEP et Ministère de l'Agriculture
Zone d'intervention	Région de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti
Date de démarrage :	01 janvier 2017
Date de Clôture :	30 juin 2020 (selon accord de prolongement du Comité de Pilotage)
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	OS 3. Appuyer l'adoption de pratiques et technologies piscicoles résilientes pour réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux CC et à la variabilité climatique
Produit du FCM	Produit 3.4 : Accroissement durable de la production piscicole (intégration de la pisciculture au niveau de la parcelle rizicole irriguée)
Produits attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs au nombre de 50 par site (soit 5.000 producteurs dont 1.500 femmes) au niveau de 100 sites de mares et 5 cage flottantes identifiés et formés • 2000 ménages de producteurs (14 000 personnes) au total dont 100 ménages de productrices bénéficient de l'appui du projet. • Une production de 1,5 tonne par ha visé pour 1.000 ha (soit 80 CEP de 5000 m2 x 25 producteurs) • Production totale de poisson : 1.000 tonnes • Production de riz : 3.000 tonnes avec 450 tonnes d'accroissement de rendement lié au projet

a. Résultats stratégiques et effets engendrés

Le taux d'exécution global est de 95%. L'appui aux unités de production d'aliment de poisson et d'alevins n'a pas été réalisé, et lors de la révision du cadre des résultats, en accord avec le bailleur, cette activité a été éliminée.

Les principaux effets du programme ont été un accroissement de la production de riz et de poisson, ainsi que l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des producteurs dans les zones d'intervention du projet.

Les résultats stratégiques indiquent que :

- 14 000 membres des familles des producteurs ont été les bénéficiaires directs ;
- 2 000 familles des producteurs aquacoles formés dans le cadre du projet à travers les Champs Ecole Paysans (CEP) (25 bénéficiaires dans chaque CEP ; 80 CEP répartis dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti et Sikasso) ;
- 5 000 personnes formées aux techniques d'aquaculture et empoissonnement des mares (50 personnes par site, 100 plans d'eau empoissonnés) ;

- 10 représentantes des associations de femmes rurales formées sur les techniques de la pisciculture en cage flottante (et cinq sites équipés)
- 20 agents de vulgarisation dans le domaine de la production aquacole intégrée formés (quatre par région)
- Cinq coordinateurs régionaux et 20 vulgarisateurs renforcés dans le domaine de la production aquacole intégrée ;
- Un coordinateur national renforcé dans le domaine de la production aquacole intégré au niveau de la DNP et 26 agents de la DNP formés sur les techniques d’empoissonnement des mares et la mise en place des comités de gestion.

b. Produits clés

Au total le programme a entrepris :

- La distribution de 975 000 alevins, 8 000 kg de diammonium-phosphate, 2 000 kg de semences certifiées, 62,5 tonnes d’aliments pour poisson et de petit matériel ;
- Une augmentation de la production selon les tableaux présentés qui démontre, pour le produit 1 (l’intégration irrigation-aquaculture dans les aménagements hydroagricoles) :

Pour l’indicateur 1.1., une augmentation de la production de riz/rendement/ha de 5,38 tonnes/ha par rapport à une cible de 6 tonnes/ha. L’écart négatif (-0,62 t/ha) est dû aux inondations qui ont affectés certains CEP.

Pour l’indicateur 1.2., un accroissement de la production de poisson/ha pour la rizipisciculture de 1.78 tonne/ha face à une cible de 1,5 t/ha, donc un surplus de +0,28 t/ha.

L’indicateur 1.3. était une étude sur l’amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire dans les zones du projet. Celle-ci n’a pas pu être réalisée en raison de l’insécurité liée à certaines zones du projet. L’appréciation de l’augmentation des revenus est donc qualitative mais sans étude qui confirme la cible d’une augmentation quantitative de 10% des revenus comme cela avait été prévu.

Les indicateurs 1.4 à 1.8 ont tous atteint leur cible. Pour les indicateurs 1.9 et 1.10 (quantité de poisson et de riz produits), il est indiqué que la lecture doit se faire deux ans après la fin du projet, comme indicateur d’impact. Pour l’indicateur 1.11 (taux d’utilisation de pesticides et engrais minéraux) l’étude n’a pas été réalisée. La quantité d’aliment poisson distribuée, soit 40 tonnes, est bien au-delà de la cible initiale de 30 tonnes. Finalement la quantité de 200 000 alevins a été jugée suffisante pour sa distribution face au 217 500 envisagés (indicateur 1.13).

Pour le produit 2 (la formation des pêcheurs en technique d’empoissonnement des mares), les indicateurs 2.1 à 2.9 ont été atteints, à l’exception de : la quantité de poisson produite (valeur cible 149 tonnes, résultats 267,22 tonnes, soit un écart positif de 179%), la distribution de 775 000 alevins, considérés suffisants face à une cible de 860 000 (indicateur 2.4).

c. Défis, leçons et opportunités

Parmi les leçons et les bonnes pratiques du programme on souligne que la pisciculture intégrée à l'agriculture contribue efficacement à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la diversification agricole dans les zones d'intervention des Offices de développement rural. Les systèmes agricoles intégrés à la pisciculture permettent d'optimiser les résultats, de diversifier les productions agricoles et d'augmenter et diversifier ainsi les ources d'aliments de haute valeur nutritionnelle. Une autre leçon est que le rendement par hectare de la rizipisciculture a été meilleur que celui de l'empoissonnement des mares parce que, dans la rizipisciculture, les bénéficiaires ont eu un appui en aliment flottant granulé.

La production en cage gérée par les femmes a permis d'améliorer leur revenu et de diversifier leurs activités.

Dans les bonnes pratiques, on note que l'accroissement de l'expertise nationale à travers l'implication des services techniques est un facteur important de durabilité. Concernant la question de l'égalité de genre, il faut noter que le programme a ciblé au moins 30 pour cent de femmes au bénéfice des différentes formations et voyages d'étude afin de réduire la disparité entre hommes et femmes

d. Recommandations

Compte tenu des résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire et de génération d'emploi rural et de l'engouement des populations bénéficiaires, il serait souhaitable de formuler un projet similaire pour l'extension et la répliation des résultats dans toutes les régions du Mali.

La mise en place d'écloseries modernes dans les régions facilitera l'accès des producteurs aux alevins de qualité, par conséquent, renforcerait la production aquacole des bénéficiaires.

Le renforcement des capacités des femmes en termes d'hygiène, manipulation, transformation, distribution et marketing du poisson, et l'acquisition d'équipements de valorisation (tricycles, fours de fumage améliorés, congélateurs solaires) renforcerait la chaîne de valeur et la capacité de distribution et accès aux marchés des femmes.

2. Programme de Renforcement de la Résilience des Systèmes Agro-Pastoraux du Diombougou (PRRSAPD)

Organisation participante des NU	FAO
Durée	36 mois
Montant	885 781 USD
Partenaires de mise en œuvre	AMCFE-DONKO Consortium
Zone d'intervention	Diombougou
Date de démarrage :	Février 2019
Date de Clôture :	Mars 2022

Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Réduction du risque de mauvaise récolte par l'introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs Dissémination de techniques appropriées de gestion du bétail
Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique • Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs • La dissémination de techniques appropriées de gestion du bétail renforcera les profits économiques de la gestion améliorée des pâturages et de la conservation des sols et de l'eau dans la zone du programme

a. Résultats stratégiques et effets engendrés

Le taux d'exécution dans son ensemble est de 60 à 70%. Les changements atteints se résument en six points essentiels :

- L'adhésion et l'implication des communautés à restaurer les terres dégradées au niveau individuel et communautaire à travers les mesures de Conservation des Eaux et Sols, Défense Restauration des Sols (CES/DRS), la Régénération Naturelle Assistée (RNA), et le reboisement ;
- L'implication et l'engouement des groupements de femmes dans l'adoption de ces mesures CES/DRS et le reboisement ;
- Le changement de comportement des paysans dans le défrichage des champs agricoles à travers l'adoption de la RNA ;
- L'accompagnement des élus et des services techniques dans les différentes communes ;
- L'amélioration de la nutrition des enfants à travers le développement des nouvelles recettes culinaires par les relais-femmes ;
- L'amélioration des revenus économiques de femmes à travers les Activités Génératrices de Revenu (AGR) dans le maraîchage et la commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

b. Produits clés

- 523 paysans (dont 5 femmes) formés sur les mesures de CES/DRS, dont 162 appliquant ces mesures ;

- 1 456 ha ont été identifiés et 533 ha ont été restaurés sur une prévision de 2 000 ha à restaurer ;
- Toutes les 5 espèces (moringa, niébé fourrager, arachide, stylosanthes, dolique) des plantes légumineuses fixatrices d'azote prévues ont été vulgarisées ;
- Six groupements de femmes (au total 90 femmes) sur six prévus ont été formés en transformation et commercialisation des PFNL ;
- Six groupements de femmes (au total 60 femmes) sur six prévus ont été formés sur le maraîchage bio ;
- 90 femmes-relais ont été formées sur la nutrition des enfants, sur 90 prévues.

Cadre du projet et indicateurs de performance

Table 1 – Projet PRRSAPD

Indicateurs				Raisons d'éventuel (s) écart (s)
Intitulé de l'indicateur	Valeur de référence	Valeur cible	Valeur atteinte	
Produit 1.1 : Restauration des terres agricoles dégradées				
Nombre de paysans formés sur les mesures CES/DRS, la RNA et le reboisement	300	1 500 paysans (100 femmes et 1 400 Hommes)	1093 dont 523 paysans formés dont 60 femmes pour l'an II	La faible participation des faibles est liée à la nature des activités qui demande un effort physique intense
Nombre de session de formation organisées sur les mesures CES/DRS, la RNA et le reboisement	10 sessions	40 sessions (04 Sessions des formateurs et 36 sessions de démonstration pratiques)	32 sessions dont 04 session de formation	La cible est atteinte en additionnant la valeur de référence à la valeur atteinte nous avons au total 42 sessions
Nombre de techniques de (DRS/CES) adoptées par les populations du DIOMBOUGOU	04 techniques (cordons pierreux, RNA, compostage et Zaï)	Au moins 6 techniques (RNA, Cordons pierreux, Bandes enherbées, compostage, parcs améliorés,	6 techniques (RNA, Cordons pierreux, zai, compostage, diguette en terre, fascine, fumure organique.,	les techniques les plus sollicitées par les paysans (cordons pierreux, zai, diguette en terre, les fascines, RNA et fumure organique)
Nombre ménage ayant adopté les techniques de défense et restauration des sols/Conservation des eaux et sols	2 000 ménages	5000 ménages	1 577 dont 533 ménages pour l'An II	Le retard accusé dans le démarrage des activités du projet
Nombre d'espèces de légumineuses fixatrices d'azote adoptées par les populations	02 (Arachide ; acacia sénégale)	05 espèces	05 espèces	(Dolique, Niébé, Acacia seyal, Acacia Sénégal, Stylosentes, moringa)
Quantité de fumure organique produite et utilisée par les UPA.	1 à 2 tonnes/ ha	05 tonnes/ha	0,16 tonnes	L'indisponibilité des mains d'œuvre et de ressources en eau
Nombre d'ha de terre dégradée restaurée	1820 ha	6 000ha	1 655 dont 523ha pour l'An II	la restauration des espaces accuse un léger retard au niveau des espaces communautaires ;
Nombre de visite d'échange organisée	01 visite	03 visites d'échanges	03 visites réalisées	
Produit 1.2 : Aménagement des pâturages et parcours pastoraux				
Nombre d'aires pastorales aménagées	00	06 aires pastorales	00	L'étude de l'identification des couloirs et pistes de transhumance est en cours;
Nombre de Km de pistes et de couloirs de transhumance identifiés, matérialisés et entretenus	30 km de piste non matérialisés 45 km matérialisés par des balises ¹	30 km à matérialiser par des balises 75 km à entretenir	00	Planifier pour les prochains trimestres ;
Produit 1.3 : Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales				
Nombre de schémas d'aménagement, de plan d'aménagement et de plan de gestion des parcours pastoraux du Djombougou réactualisé	01 schéma d'aménagement, de plan d'aménagement et de plan de gestion des parcours pastoraux par commune	06 schémas d'aménagement, de plan d'aménagement et de plan de gestion des parcours pastoraux	00	l'étude de l'identification des aires pastorales est en cours
Nombre des conventions locales élaborées et/ou redynamisées	02 conventions (DORO et MAGUI)	Au moins 02 conventions locales redynamisées	00	Planifier pour les prochains trimestres (la planification n'était pas faite pour l'année 2020)
Produit 1.4 : Développement, au bénéfice des femmes, d'activités de valorisation de certains produits ligneux et de la filière boisement.				

¹ PRACED

Nombre des groupements des femmes appuyés	05 groupements des femmes	06 groupements	06 groupements	
Nombre des femmes formées en technique de production, de conservation et commercialisation des PFNL	30 femmes	90 femmes	90 femmes	
Nombre des femmes formées en technique de maraîchage bio	40 femmes	60 Femmes	60 femmes	
Nombre des recettes culinaires vulgarisées auprès des ménages	00	Au moins 03 recettes	03 recettes	
Nombre des relais formés en nutrition des enfants malnutris	00	90 relais	90 relais-femmes	

c. Défis, leçons et opportunités

Les principales difficultés ont été :

- Le transport de certaines matières premières pour l'adoption des cordons pierreux
- La divagation des animaux dans les espaces reboisés non clôturés ;
- Le manque d'eau pour l'arrosage des plants reboisés ;
- Le contexte sanitaire lié au COVID 19 limitant les actions de mobilisation

Afin de pallier ces défis, il a été proposé aux bénéficiaires d'aller vers l'utilisation des fascines. Concernant la divagation des animaux, des séances de sensibilisation ont été faites pour mieux sécuriser les espaces boisés. Concernant le COVID-19, la solution consiste à respecter les mesures barrières dans toutes les actions.

En termes de leçons apprises, on note que :

La multiplication des visites d'échanges à l'interne et/ou à l'externe est un élément déclencheur d'adoption des mesures de restauration des sols dégradés.

Le développement des champs écoles peut servir des lieux de formation et de démonstration et d'incitation à l'adoption des mesures CES/DRS.

Au niveau de l'efficacité, on note que le projet dans son ensemble a connu d'énormes difficultés au démarrage liées aux contraintes administratives et budgétaires.

d. Recommandations

La plupart des résultats sont atteints par deux produits (1.1. et 1.4.). Les produits 1.2. et 1.3. sont en cours ou seront réalisés en 2021, et les indicateurs de performance devront être actualisés en conséquence dans le prochain rapport annuel. Une mission de suivi conjointe entre le ST et la FAO a eu lieu en novembre 2020 dans les cinq communes d'intervention du projet. Le rapport du ST ainsi que le tableau des résultats du rapport descriptif annuel en page 7 indiquent que 180 femmes ont été formées sur les techniques de maraîchage bio, contre 60 femmes en pages 5 du rapport annuel. Le rapport du ST indique aussi des formations de formateurs relais en CES/DRS et la RNA regroupant 180 personnes, dont 35 femmes, parmi lesquels des paysans (hommes et femmes), des agents des services techniques, les agents du projet, les élus et les autorités villageoises. Le rapport descriptif annuel et les indicateurs de performance en page 9 mentionnent le nombre de session des formateurs mais n'indique pas le nombre de personnes. Il serait utile de revoir les données et assurer la constance entre le format et les chiffres de résultats

présentés autant dans le rapport annuel du ST et ceux présentés par le partenaire dans leur rapport descriptif annuel.

3. **Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Résilience de 3 communes (à Ségou et Koulikoro) à travers l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles et de protection de sources d'eau résilientes (PARCR)**

Organisation participante des NU	PAM
Durée	36 mois
Montant	1 000 000 USD
Partenaires de mise en œuvre	JSF (Jeunesses Sans Frontières)
Zone d'intervention	3 Communes de San (Ségou), Keme-Kafo et Dioïla (Koulikoro)
Date de démarrage :	1 ^{er} avril 2019
Date de Clôture :	31 mars 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la diversité des systèmes de production et diversifier les moyens d'existence Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production aux CC et à la variabilité climatique Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenu pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif
<i>Objectifs spécifiques du projet :</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identiques aux objectifs du cadre de résultat FCM ci-dessus
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'accès à l'eau des communautés et résilience des systèmes de production. • Stabilisation de l'alimentation à travers une disponibilité accrue et régulière d'eau pour la production alimentaire. • Réduction du risque de mauvaise récolte grâce aux pratiques de conservation et la distribution de semences hâtives • Dissémination d'espèces animales et piscicoles résistantes à la sécheresse • Amélioration de la nutrition dans les ménages • Hausse des revenus à travers la diversification des activités et réduction du niveau de pauvreté des ménages

a. *Résultats stratégiques et effets engendrés*

Le rapport descriptif annuel projet en 2020 détaille 26 résultats et effets engendrés durant 2020. Un résumé est présenté ci-dessous :

1. Mise en charge de la mare Sankè de San avec du 11 000 alevins de Clarias et du Tilapia. Elle a permis d'augmenter la production de poissons et le revenu des communautés de San. Les bénéficiaires sont les communautés de la ville de San et villages/hameaux environnants les plus vulnérables environ 1 200 personnes. Cette activité a été réalisée à 100% permettra d'augmenter la production de poisson. Dans le souci d'assurer une meilleure pérennisation des interventions, des comités de gestion des actifs ont été mis en place. Au total 09 comités de gestion ont été mis en place
2. 22 étales fumières de 25 m² chacune pour 22 bénéficiaires réalisés dans les villages de Sibougou et Bougoudara (commune de San). Ces actifs ont permis de promouvoir de la production de fumures organiques pour fertiliser les terres agricoles qui sont actuellement très pauvres et d'autres producteurs sont en train de les répliquer.
3. 30 personnes formées sur les techniques de la piscicultures et travaux de réalisation d'un étang piscicole finalisés dans le village de Kamalé-soba. L'étang a été empoissonné avec 1 000 alevins de Clarias et un forage a été réalisé pour l'approvisionnement en eau. (complété à 95%). Après un premier cycle d'élevage, 702 kg de poissons ont été vendus pour un montant de 1 053 000 FCFA. Lors de cette cérémonie de nombreux partenaires étaient présent en raison de la mobilisation des habitants de Kamalé.
4. Un ouvrage hydro-agricole est réalisé à Faraba (à 95%) afin d'assurer l'approvisionnement en eau à quelques 2 000 personnes.
5. 2 périmètres maraîchers aménagés pour 300 personnes et deux forages avec château d'eau, avec un avancement estimé à 90%. L'exploitation de ces périmètres a permis d'augmenter le revenu des bénéficiaires, de diversifier l'alimentation des ménages et d'augmenter la production maraîchère.
6. Un système d'adduction d'eau potable réalisé à Marmaribougou et un réhabilité à Siensou pour 2500 bénéficiaires, réalisé à 100%.
7. Un étang piscicole à San Médine pour 2800 bénéficiaires réalisé, avec château d'eau. Avancement de 100%. Mise en charge du bassin avec 1500 Tilapia et 500 Clarias.
8. 30 kits sanitaires contre le COVID-19 distribués et 1400 kg de semences améliorées distribués à 50 producteurs des villages de Bougoudara, Sibougou, Bogosoni et San, en vue d'accroître la production céréalière de 5%.
9. 100 producteurs formés sur les techniques maraîchères dans les villages de Sokourani et de Sénou-Kassoumbougou et 100 autres sur les techniques de production et de commercialisation de la banane dans la commune de Kèmè-Kafo. Un haut niveau de satisfaction des producteurs a été relevé ainsi qu'une bonne maîtrise des thèmes par les participants.
10. Activité de synergie avec le projet d'appui au développement de l'élevage au Mali (PADEL M) pour l'accompagnement des jeunes de Kamalé sur les techniques de pisciculture.
11. 50 producteurs agricoles formés sur les techniques d'exploitation des données météorologiques de San.

12. 30 Pisciculteurs (19 hommes et 11 femmes) formés sur les techniques d’empoissonnement et de gestion de l’étang piscicole à Médine et à San
13. 10 producteurs de l’ARPASO formés sur les nouvelles techniques de la riziculture
14. 15 producteurs de l’ARPASO formés sur les techniques de rizipisciculture.
15. Neuf parcelles de 3.85 ha de 9 porteurs empoissonnées pour la rizipisciculture dans la plane de San Ouest avec 9500 alevins de Tilapia
16. Un magasin de stockage des semences construit à Sibougou
17. Un kit de matériels de pêche a été donné au comité de gestion de l’étang piscicole de Médine
18. Un forage équipe réalisé dans le périmètre maraîcher de Faraba.
19. Neuf parcelles rizipiscicoles récoltées dans la plane de San-Ouest, avec une production de 2 010 kg entre six exploitants
20. 50 personnes (30 femmes, 20 hommes) formés sur les techniques de multiplication de semences améliorées et le suivi à Bogossoni San, avec un taux de satisfaction de plus de 80% des participants
21. 50 personnes (30 femmes, 20 hommes) formées sur les techniques de maraîchage à Bogossoni San.
22. 14 paysans relai formé sur les techniques de DRS/CES et techniques culturales à San
23. Un étang piscicole pêché à Médine, avec 289 kg de poissons
24. Un forage équipé réalisé dans le périmètre maraîcher de Bogossoni
25. 1,80 ha de périmètre pour le maraichage clôturé avec un grillage à Faraba
26. Suivi des activités et participation aux visites conjointes

b. Produits clés

Au cours de l’année 2020, les produits clés qui ont été obtenus sont :

○ **Accroissement durable de la production piscicole :**

- 1) La réalisation d’une visite d’échange d’expériences organisées avec les pisciculteurs de la commune du Mandé,
- 2) la formation de 30 pisciculteurs du village de Kamalé en techniques de production piscicole.
- 3) la réalisation d’un étang piscicole à Kamalé-Soba (Commune du Mandé).
- 4) l’empoissonnement de l’étang piscicole de Kamalé-Soba (Commune du Mandé).
- 5) La formation de 30 pisciculteurs de Médine (Commune de San) en techniques de pisciculture.
- 6) La réalisation d’un étang piscicole à Médine (Commune de San).
- 7) L’empoissonnement de l’étang piscicole de Médine (Commune de San),
- 8) La formation de 15 producteurs de riz de San Ouest (site ARPASO) en techniques de rizipisciculture.
- 9) Aménagement d’installations rizipiscicoles dans neuf (09) parcelles rizicoles de San Ouest (Site ARPASO).
- 10) L’empoissonnement de neuf (09) parcelles rizicoles de San Ouest (Site ARPASO).

○ **Restauration des terres agricoles dégradées :**

- 1) La réalisation de vingt-deux (22) étale fumières avec fosses compostières sur cinquante soit un taux de réalisation de 44%. Le nombre des bénéficiaires est de vingt-deux (22) producteurs hommes des villages de Sibougou et Bougoudara de la commune de San.
- 2) En plus, 14 comités de gestion des actifs ont également été mis en place.
- 3) La formation de 50 producteurs agricoles de San sur les techniques de DRS/CES.

o **Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables (les femmes et les jeunes) :**

- 1) Un (01) ouvrage hydro-agricole a été réalisé dans le village de Faraba à un taux d'achèvement de 95%. L'étude de faisabilité de l'ouvrage a été réalisée et le nombre de bénéficiaires est estimé à plus 600 producteurs jeunes pour les activités génératrices de revenus.
- 2) Par ailleurs, cet ouvrage va relier le village mère à son hameau, à la route Bamako Siby et faciliter le passage (accès aux voies bitumées) à plus de 1 000 bénéficiaires.
- 3) Deux (02) périmètres maraîchers ont été réalisés dans la commune de Kèmè-Kafo (Sokourani et Senou Kassoumbougou) et dotés de forage avec équipements pour l'adduction d'eau.
- 4) Cent (100) producteurs maraîchers des deux villages ont été formés sur les techniques de maraîchage.
- 5) Cent (100) producteurs de banane de la commune de Kèmè-Kafo ont été formés sur les techniques de production et de commercialisation de la banane.
- 6) Cinquante (50) producteurs maraîchers du village de Bogossoni à San ont été formés sur les techniques de maraîchage.

c. Défis, leçons et opportunités

Il n'y a pas eu de retard constaté dans la mise en œuvre des activités en 2020. Deux difficultés ont été rencontrées :

- Des fentes due à l'hydromorphisme du sol du périmètre maraîcher de Sokourani ont entraîné la fissure d'un bassin de stockage d'eau d'arrosage ; comme mesure de mitigation, le bassin sera repris et changé de place.
- Des fortes pluies durant l'hivernage ont provoqué des dégradations répétitives sur l'ouvrage hydroagricole réalisé à Faraba, comme mesure de mitigation, l'ouvrage est en cours de réparations.

Plusieurs missions de suivi-évaluation conjointes du comité de pilotage, du PAM, et du FCM ont été effectuées.

d. Recommandations

Le cadre de résultats semble indiquer une progression adéquate des résultats du projets. Toutefois il serait utile que les partenaires comprennent mieux la différence entre les produits (qui sont des activités terminées) et les effets (qui sont engendrés par les produits, comme par exemple l'augmentation des revenus des ménage ou la diversification nutritionnelle), afin que les rapports différencient les produits des effets. Pour ce projet,

sur les 26 résultats rapportés, la plupart sont des produits et des activités en cours, alors que les résultats stratégiques (donc les effets engendrés) sont moins nombreux. Le résultat 2. (22 étables fumières) donne exemple d'un effet « Ces actifs ont permis de promouvoir de la production de fumures organiques pour fertiliser les terres agricoles...et d'autres producteurs sont en train de les répliquer » ou encore le résultat 3. qui fait état d'une cérémonie pour le premier cycle d'élevage, avec une récolte de 702 kg de poissons vendus pour 1 053 000 FCFA. Il serait bon que le ST dans les séances de formation aux partenaires explique clairement la différence entre les effets engendrés par les produits du projet (à savoir, un changement positif qui peut être vérifié objectivement, comme l'augmentation de la production agricole, piscicole, des revenus, des pratiques agricoles) ce qui implique un impact direct sur la population bénéficiaire, et les résultats qui sont l'exécution des activités programmées par le projet et qui donnent des produits, mais ne représentent pas un changement constaté pour la population bénéficiaire. Une séance de formation en gestion axée sur les résultats pour les différents partenaires pourrait s'avérer fort utile afin de mieux mettre en valeur les différents niveaux de résultats des projets (donc séparer produits qui sont les résultats à court terme de l'exécution des activités et effets qui sont les résultats de plus long terme induits par les produits et qui sont les résultats stratégiques escomptés/objectifs spécifiques).

4. **Projet de Développement Agro-Sylvio-Pastoral au profit des femmes et des jeunes au Nord du Mali (PDASP)**

Organisation participante des NU	FAO
Durée	36 mois
Montant	809 622 USD
Partenaires de mise en œuvre	AHDM (Association Humanitaire pour le Développement au Mali)
Zone d'intervention	Mopti et Tombouctou : communes de Youwarou, Soumpi et Dire
Date de démarrage :	4 avril 2019
Date de Clôture :	3 avril 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenu pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif
Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les effets des changements climatiques, améliorer la production agro-sylvio-pastorale pour renforcer les effets de la résilience contre les impacts négatifs des CC et juguler la précarité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles.

Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Développement, au bénéfice des femmes, d'activités de valorisation de certains produits ligneux et de la filière boisement • Diversification des AGR dans les communautés vulnérables • Soutien aux activités de conservations, de commercialisation des produits de l'agriculture, e la foresterie et de l'aliment pour bétail
-----------------------------	---

a. Résultats stratégiques et effets engendrés

390 personnes ont été formées dont 300 femmes sur différents sujets, dans le contexte particulier du COVID-19 qui a obligé les formations à se tenir dans le respect des mesures de lutte contre le Covid-19 (lavage des mains et utilisation de gel hydroalcoolique, port du masque et distance de sécurité, ainsi que limitation du nombre de participants par groupe).

b. Produits clés

Les résultats obtenus durant l'année 2020 sont :

Au compte du produit 4.1 :

- Formation de 70 personnes en repiquage du bourgou, identification des sites et repiquage du bourgou, et formation de 70 femmes pour la commercialisation du bourgou
- La remise des différents intrants agricoles et la remise des équipements, matériels d'exploitations agricole aux bénéficiaires du projet

Au compte du produit 4.2 :

- Supervision de l'installation de 6 périmètres maraîchers et formation de 180 bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère au niveau des six périmètres

Les autres activités, comme la distribution des équipements et matériels de transformation de produits forestiers non ligneux, sont soit en cours ou ont été reprogrammées sur l'année 2021.

c. Défis, leçons et opportunités

Le défi le plus sérieux est l'insécurité qui affecte la zone du projet. Ceci a notamment limités la géolocalisation des sites de repiquage et de reboisement en raison des groupes armés de la zone qui empêchent l'utilisation des GPS. En conséquence seuls les sites de repiquage de bourgou au bord des cours d'eau at cinq sites de reboisement ont pu être géoréférencés. Afin de limiter les contraintes liées à l'insécurité dans la zone d'exécution du projet, il est suggéré de délocaliser les lieux de formation à un endroit moins exposé à insécurité. Il faut aussi noter que la situation sécuritaire engendre un coût supplémentaire dans la mise en œuvre des activités du projet.

Les résultats du plan de travail sont jugés comme ayant atteint moyennement les attentes, compte tenu des difficultés rencontrées.

d. Recommandations

Le cadre de résultats du projet montre que de nombreux produits doivent encore être réalisés. Il est entendu qu'avec la situation du COVID-19 et l'insécurité les temps d'exécution sont plus lents. Il serait important d'avoir une discussion sur l'option de délocaliser les formations pour ne pas exposer les parties impliquées dans le projet à des risques d'attaque. Il est difficile d'avoir une perception des effets engendrés par le projet à ce stade, au-delà des activités de la distribution d'intrants et matériels et des formations dispensées.

5. Projet de Développement et de Diversification des Moyens de Subsistance Stables et Résilients au Changements Climatiques (PDDMSSRCC)

Organisation participante des NU	FAO
Durée	36 mois
Montant	941 662 USD
Partenaires de mise en œuvre	Consortium ADICO/AJDI/GAAS-Mali
Zone d'intervention	Mopti et Ségou, Cercles de Bandiagara et Barouéli
Date de démarrage :	4 avril 2019
Date de Clôture :	3 avril 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenu pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif
Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none">• Restauration des terres agricoles dégradées• Mise à disposition de semences améliorées• Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales• Croissance durable de la production piscicole
Résultats attendus :	<ol style="list-style-type: none">1.1. Les ressources naturelles sont mieux protégées et gérées1.2. Des conventions locales de gestion des ressources naturelles sont élaborées et appliquées2.1. Les productions agro-pastorales sont améliorées2.2. Des documents de référence de gestion des espaces pastoraux et mécanismes de résolution de conflit sont élaborés et appliqués3.1. La production piscicole est améliorée

a. Résultats stratégiques et effets engendrés

- Les formations reçues par les producteurs/trices sur les techniques de production et de conservation des semences améliorées et la performance des semences fournies aux producteurs ont permis d'augmenter la productivité agricole de la zone d'intervention du projet. Les rendements à l'hectare sont passés de 750kg/ha prévus par le projet à 787kg/ha pour le mil, de 900kg/ha prévus par le projet à 1300kg/ha pour le maïs et de 30T/ha prévus par le projet à 31T/ha pour l'échalote. Ceci permet d'assurer l'autosuffisance alimentaire et de lutter contre la malnutrition grâce aux productions maraîchères et à diminuer la pression humaine sur les ressources naturelles forestières par la diminution de coupe de bois et production de charbon pour la commercialisation grâce à la vente des produits maraîchers et les excédents céréaliers
- La formation sur les mesures mécaniques de conservation des terres dégradées et les équipements reçus par les bénéficiaires ont permis la réalisation des Cordons pierreux, des RNA, des productions des fumures organiques avec comme effets la protection et/ou restauration de plus 1082,02ha (d'exploitation agricole, des zones de pâturage ou espaces boisés).
- Le remembrement et la formation des organes de mise en œuvre des conventions locales de gestion des ressources naturelles sur leurs rôles et responsabilités contribuent à l'amélioration de la cohésion sociale par la réduction des conflits entre les usagers des ressources naturelles dans les zones d'intervention du projet, à l'amélioration de couvert végétal par la réduction des coupes abusives et le respect des textes et des réglementations de gestion des ressources naturelles

b. Produits clés

- La distribution de semences améliorées auprès de 746 producteurs (dont 135 femmes) pour une quantité totale de 4500 kilos (sur 4500 prévus).
- L'installation de 1320 maraîchères et leur approvisionnement de 2755 kg en semences maraîchères ainsi que la sécurisation de 12,5 ha de périmètre maraîchers par les grillages
- L'installation des parcelles de démonstration de production de semence et le suivi/conseil des producteurs, pour une surface totale emblavée par les semences améliorées de 375 ha
- La formation de 150 participants/es sur les mesures mécaniques de conservation des terres agricoles, ce qui a permis aux producteurs de réaliser 8227 mètres linéaires de cordons pierreux qui protègent 1082 ha des exploitations agricoles, des zones de pâturage et des forêts
- La formation de 25 pisciculteurs sur les techniques d'empoissonnement des mares et la préparation d'aliment poisson à partir d'intrants locaux a permis aux pisciculteurs de connaître les conditions générales d'élevage des poissons et d'obtenir l'appui des services techniques
- L'établissement de l'état de lieu des trois conventions locales de gestion des ressources naturelles existantes dans la zone d'intervention du projet en vue de leur redynamisation (cercle de Barouéli) ;

- Au total 2066 producteurs ont été touchés dont 1455 femmes dans le cadre de l'utilisation des semences améliorées et du maraîchage sans compter les actions communautaires qui touchent pratiquement à tous les ménages agricoles.
- Le taux d'exécution du programme est de 65%, malgré l'impact négatif de l'insécurité le cercle de Bandiagara et certaines communes de Barouéli.
- Plusieurs missions de supervision ont été effectuées, notamment la mission conjointe FAO/Services techniques du 5 au 9 novembre 2020 dans quatre communes du cercle de Barouéli, et la mission de supervision du FCM/FAO du 25 novembre au 1^{er} décembre dans la même zone d'intervention

c. Défis, leçons et opportunités

Les leçons apprises :

- Les semences fournies aux producteurs répondent pour eux aux aléas du changement climatique dans la zone d'intervention du projet
- La parfaite disponibilité des services techniques à différents niveaux, et l'accompagnement des autorités administratives et communales sont des facteurs déterminants de renforcement de la complémentarité recherchée.

Les bonnes pratiques :

- La culture de l'échalote et de l'oignon relancée à Bassialadougou grâce à une femme engagée qui a su en tirer profit, et maintenant les autres femmes veulent aussi cultiver l'oignon (effet d'entraînement)
- La plupart des villages n'avaient jamais cultivé la pomme de terre, mais la variété Barcelona a été très appréciée en raison des résultats obtenus, au point où les producteurs sont prêts à payer pour les semences. Cette variété a permis à certains producteurs de combler les déficits alimentaires en vendant et consommant cette production exceptionnelle.
- L'introduction de la culture hivernale d'échalote/oignon dans les zones d'intervention du projet dans le cercle de Barouéli
- L'application des mesures de CES/DRS pour atténuer l'effet de l'érosion hydrique et la récupération des terres cultivées
- Le partenariat effectif et fructueux entre le consortium et diverses institutions comme les agents des services de l'Etat, les représentants des bénéficiaires dans les deux cercles, les collectivités bénéficiaires, la FAO, les élus municipaux, les stations de radio FM, et l'unité de transformation du sésame de Fana

Les défis :

- L'insécurité dans les communes du cercle de Bandiagara. Pour rattraper les retards, il s'agit de réorienter les actions prévues à Bandiagara vers les communes accessibles du cercle de Barouéli, d'associer les services techniques de la pêche pour l'identification des mares convenables qui peut permettre le développement normal des poissons.
- La mise en place rapide des conventions locales et la redynamisation des conventions existantes

- La construction rapide de l'écloserie de Konobougou pour catalyser le volet piscicole
- La réorganisation des activités de CES/DRS au niveau du cercle de Barouéli pour améliorer le taux d'exécution de cette activité

d. Recommandations

Les conditions d'insécurité continuent à retarder la mise en œuvre de certaines activités et le projet a donc un certain retard par rapport aux objectifs initiaux, bien que le taux d'exécution soit estimé à 65%. Les deux missions de suivi ont eu lieu dans les quatre communes de Bandiagara et les difficultés majeures relevées sont la recrudescence des attaques armées limitant tout déplacement et tenue des activités de développement, ainsi que le problème d'eau dans certains périmètres forestiers.

Afin de pallier ces problèmes, il a été recommandé de :

- Redéployer l'agent de Borko/Dgonai dans le cercle de Barouéli en vue de partager l'expérience de la zone de Bandiagara en matière de maraîchage, de camp école paysan, de DCES/DRS en attendant le retour à la normalité
- Le surcreusement des puits, qui est en cours avec l'installation de moyens d'exhaure afin de réduire la dureté des tâches des femmes
- Assurer le suivi de la situation sécuritaire et procéder aux premières activités à travers des agents endogènes.

La structure du rapport est un peu particulière et parfois difficile à suivre. Le tableau des indicateurs montre le niveau de progrès des différentes composantes. On peut se demander si le choix des zones d'intervention du projet dont les conditions sécuritaires ne sont pas propices est justifié compte tenu des risques auxquels les différents acteurs sont exposés.

6. Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de prévention et de lutte contre les changements climatique (PRRSE)

Organisation participante des NU	UNESCO
Durée	36 mois
Montant	998 973 USD
Partenaires de mise en œuvre	ONGs YAGTU, IWENE, COSC-EPT
Zone d'intervention	Bandiagara, Bankass, Kati, Kita, Kolokani et district de Bamako
Date de démarrage :	1 ^{er} mai 2019
Date de Clôture :	1 ^{er} mai 2022
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Non indiqué. Objectif global du projet : Promouvoir la prévention et la lutte contre le changement climatique à travers

	l'éducation formelle et non formelle dans la zone cible du projet à l'horizon 2030
Objectifs spécifiques du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la place et le rôle de 100 structures scolaires du formel et du non formel dans la prévention et la lutte contre les changements climatiques • Vulgariser les techniques et technologies de protection et restauration des sols et renforcer les capacités de 100 structures éducatives dans leur application • Favoriser la mise à disposition de 250 tonnes initiales de semences améliorées aux apprenants et membres des organes de gestions des structures à travers la mise en place d'un mécanisme communautaire d'approvisionnement
Résultats attendus :	<p>Pour l'OS1, étude d'analyse situationnelle réalisée ; Les curricula du fondamental 1 et 2 sont revus et corrigés afin de prendre en compte l'éducation à la prévention et à la lutte contre les CC ; 500 acteurs sont renforcés sur cette éducation ; 100 plans d'actions de structures scolaires financés pour généraliser l'éducation à la prévention et à la lutte contre les CC</p> <p>Pour l'OS2, 100 ha de terres sont restaurés à travers les techniques adaptées, 5 400 tonnes de fumure organique ou compost produits, 1 ha de bosquet scolaire est planté dans chacune de 100 écoles cibles</p> <p>Pour l'OS3, 200 tonnes de semences améliorées sont mises à la disposition de 100 membres des organes de gestion des structures</p>

a. Résultats stratégiques et effets engendrés

Par rapport à l'objectif spécifique 1 (taux de réalisation des activités de 25,5%):

- Les curricula du fondamental 1 et 2 ont été revus et corrigés à 100% par la Direction Nationale de la Pédagogie à travers la tenue de trois ateliers (dont deux d'identification et d'intégration et un de validation des intégrations).
- Une étude de base pour l'état des lieux de l'éducation à la prévention et la lutte contre les changements climatiques dans les zones du projet a été réalisée et les résultats présentés au cours d'un atelier à Bamako.
- 119 acteurs dont 6 femmes renforcés sur l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques
- 106 acteurs éducatifs connaissent la thématique sur les changements climatiques soit 106,%
- 433 supports/affiches pédagogiques sur les effets du changement climatique pour les écoles ont été confectionnés, soit 43,3% de la cible d'indicateur
- Une campagne de communication sur les enjeux et défis liés aux changements climatiques par les apprenants entre eux et le milieu communautaire organisée soit 33,3%
- Les deux équipes de terrain ont été recrutées, dotées en équipement et formées sur les procédures administratives

- Accords de partenariat signés avec les ONG partenaires et les structures de l'État pour la réalisation des activités.

Par rapport à l'objectif spécifique 2 (taux de réalisation de 36,7%)

- 125 ha de terre sont restaurés à travers les techniques adaptées et appropriées à Bandiagara
- Deux actes de session des parcelles des périmètres maraichers acquis et deux jardins maraichers (soit 50%) aménagés dans les villages de Kani Kombolé et Soban
- Trois mares surcreusées soit 60% de réalisation à Dondoli, Durou et Pelou (cercle Bandiagara)
- 31 séances de démonstration sur les techniques de restauration et de régénération des sols, soit 15% de l'indicateur cible

Par rapport à l'objectif spécifique 3 (taux de réalisation 27,2%)

- Dotation de 24,5 tonnes de semences améliorées et adaptées (niébé, maïs, mil, sorgho) aux bénéficiaires (soit 12,5% de la quantité totale des semences)
- Un mécanisme communautaire d'approvisionnement a été mis en place à Bandiagara et est fonctionnel

b. Produits clés

Les résultats atteints au cours de cette année 2020 sont entre autres :

- Le lancement du projet en janvier 2020 ;
- Une étude d'analyse situationnelle réalisée pour faire l'état des lieux de l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques ;
- Les terres ont été restaurés à travers les techniques adaptées et appropriées de restauration (cordons pierreux, zaï et demi-lune) ;
- Quatre (4) jardins maraichers et scolaires ont été aménagés dans les cercles de Bandiagara, Bankass, Kati et Kita ;
- Trois mares sont surcreusées et désensablées dans le cercle de Bandiagara et Bankass ;
- 24,5 tonnes de semences améliorées (niébé, maïs, mil, sorgho, pomme de terre) sont mises à la disposition de 100 membres des organes de gestion des structures du formel et du non formel ;
- Un mécanisme communautaire d'approvisionnement a été mis en place ;
- La revue des curricula du fondamental 1 et 2 et de l'enseignement normal par la Direction Nationale de la Pédagogie (DNP) et les partenaires prenant en compte l'éducation à la prévention et à la lutte contre les changements climatiques ; puis validés techniquement par le Ministère de l'Education Nationale.
- Les bénéficiaires des différentes activités au cours de cette année sont environ 12730 dont 6555 hommes et 6175 femmes :

Intitulé de l'indicateur	Cibles atteints		
	Hommes	Femmes	Total
Bénéficiaires des périmètres réalisés	20	200	220
Bénéficiaires par rapport aux Mares	2585	3099	5684

Formations sur les thématiques CC	107	12	119
Bénéficiaires semences	599	455	1054
Séances d'animation	3244	2409	5653
Total	6555	6175	12730

Malgré la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 imposant le respect des mesures de barrières et l'insécurité persistante particulièrement dans le centre du pays ; globalement les activités ont été mises en œuvre à hauteur d'environ de 45% avec un taux d'atteinte des résultats annuels de 29,76%.

c. Défis, leçons et opportunités

De manière générale, la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 imposant le respect des mesures barrières a beaucoup affecté la mise en œuvre du projet. A cette difficulté, s'ajoute les affrontements inter-ethniques dans les cercles de Bandiagara et Bankass et les attaques perpétrées des bandits armés dans la réserve du Baoulé. Cette insécurité dans les deux zones du projet a ralenti les activités de regroupement ; de suivi et de réalisation. Une revue de la date de clôture des activités est en cours et une correspondance sera adressée au Secrétariat du Fonds Climat Mali en ce sens.

Leçon apprise :

L'introduction du programme changement climatique dans l'éducation va permettre de promouvoir la prévention et la lutte contre le changement climatique. À travers la sensibilisation et la formation des élèves le message a passé, aujourd'hui on assiste à des personnes très engagées pour le reboisement.

Bonnes pratiques et cas de succès (témoignages recueillis)

Témoignage directeur du Second cycle de Kendé dans la commune du même nom.



Salou YALCOUE :
66699227

Je m'appelle Salou YALCOUE, Directeur du Second cycle de Kendé dans la commune du même nom.

Nous saluons l'arrivée de ce nouveau projet qui intervient dans le domaine du changement climatique et qui s'intitule « **Projet de renforcement de la résilience du système éducatif comme alternative de prévention et de lutte contre les changements climatiques** ». C'est un projet novateur pour nous, car il met l'éducation au cœur de ses interventions, toute chose que nous n'avons pas rencontrée jusqu'ici. Nous remercions donc le partenaire financier l'UNSECO à travers le Fonds Climat Mali et

l'initiateur du projet, l'ONG YA-G-TU. Les interventions du projet nous permettront de faire face à la réalité des effets néfastes du changement climatique contre lequel nous sommes actuellement très peu préparées faute d'informations. L'implication de la communauté éducative en général et des élèves en particulier dans les activités du projet est une garantie pour lutter efficacement contre le phénomène, car les connaissances acquises sur le mal seront dupliquées dans les familles, les villages.

d. *Recommandations*

Le cadre de résultats du projet a été soumis cette année avec tous les indicateurs y relatifs, permettant d'apprécier le niveau de progrès du projet. La zone d'intervention de ce projet est aussi tributaire de la situation sécuritaire et les mesures liées au COVID-19 ont beaucoup affecté la mise en œuvre du projet. L'indicateur d'achat de semences prévu pour 200 tonnes doit être revu à la baisse compte tenu du coût unitaire sous-estimé dans le budget. Compte tenu de l'insuffisance des ressources humaines pour la couverture efficace des 100 villages par quatre Agents de Développement Communautaire, il faudrait établir un protocole d'accord avec les structures de l'État pour une couverture efficace du projet sur l'ensemble des deux zones.

7. Appui au Secrétariat Technique du FCM

Organisation participante des NU	PNUD
Durée	
Montant	192 617 USD
Partenaires de mise en œuvre	N/A
Zone d'intervention	N/A
Date de démarrage :	
Date de Clôture :	
Objectif Spécifique du cadre de résultat FCM	Assurer les frais de fonctionnement du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage du FCM
<i>Objectifs spécifiques du projet :</i>	Assurer le fonctionnement du Secrétariat Technique, la tenue des réunions du Comité de Pilotage, de la communication externe du Fonds. Assurer le lancement d'un appel à propositions de projets et session de renforcement des capacités des postulants potentiels ; Assurer l'analyse des projets financés, ainsi que leur coordination et suivi sur le terrain Elaboration du rapport annuel du Fonds Climat
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none">• Réunions du Comité de Pilotage (2 sessions ordinaire et une extraordinaire)• Renforcement des capacités techniques du ST en logiciels informatiques• Analyse des projets soumis au financement du FCM• Coordination, suivi et évaluation des projets sur le terrain• La communication autour des activités du FCM

Le document de projet du ST n'a pas été présenté au consultant cette année.

- a. *Résultats stratégiques et effets engendrés – N/A (Non Applicable)*
- b. *Produits clés – N/A*
- c. *Défis, leçons et opportunités – N/A*
- d. *Recommandations – N/A*

4. Sommaire Financier 2020

INTRODUCTION

Ce rapport annuel financier consolidé du Fonds Climat Mali est préparé par le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) Bureau des Fonds Multipartenaires (MPTF) en exécution de ses obligations comme Agent Administratif, selon les termes de référence (TdR), le Protocole d'Entente (MOU) signé entre le Bureau PNUD MPTF et les Organisations Participantes, et l'Arrangement Administratif Standard (SAA) signé avec les contributeurs.

Le Bureau MPTF, en sa qualité d'Agent Administratif, est responsable de la conclusion des MOU avec les Organisations Participantes et des SAAs avec les contributeurs. Il reçoit, administre et gère les contributions, et débourse les fonds aux Organisations Participantes. L'Agent Administratif prépare et soumet les rapports annuels financiers consolidés, ainsi que les extraits financiers réguliers, pour transmission auprès des contributeurs.

Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1 janvier au 31 décembre 2020 et apporte les informations financières sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre des projets du Fonds Climat Mali. Il est posté sur le site MPTF Office GATEWAY (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML00>).

L'information financière du rapport est en Dollars Américains et en raison de l'arrondissement des chiffres, les totaux peuvent ne pas s'additionner.

Performance financière 2020

Ce chapitre présente les données et les analyses sur le total des contributions reçues par le Fonds Climat Mali (FCM) en utilisation la modalité de financement relai au 31 décembre 2020. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML00>.

4.1. Sources, utilisation et solde des fonds

Au 31 décembre 2020, **2** contributeurs ont déposé **28,170,268** dollars américains en contribution et **725,164** dollars américains d'intérêts ont été perçus, élevant le montant total des contributions reçues à **28,895,432 dollars américains**.

Sur ce montant, **11,828,351** dollars américains ont été transférés à **6** organisations participantes dont **10,148,650** dollars américains ont été déclarés comme dépensés. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à **281,703** dollars américains. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du **Fonds Climat Mali** au 31 décembre 2020.

Tableau 1. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2020 (en dollars américains)

	Année 2019	Année 2020	Total
Sources des fonds			
Contributions brutes des bailleurs	5,469,608	-	28,170,268
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	309,287	185,314	725,164
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	-	-
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Total : sources des fonds	5,778,894	185,314	28,895,432
Utilisation des fonds			
Transfert aux organisations participantes	4,636,038		10,972,884
Remboursements reçus des organisations participantes	(224,901)		(224,901)
Montant net financé aux organisations participantes	4,411,137		10,747,983
Frais de l'Agent administratif	54,696		281,703
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	442,977		1,075,368
Frais bancaires	353	492	2,143
Autres dépenses	-		-
Total : utilisation des fonds	4,909,164	492	12,107,196
Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif	869,731	184,821	16,788,236
Solde d'ouverture du fonds (1 ^{er} janvier)	15,733,684	16,603,415	-
Solde de clôture du fonds (31 décembre)	16,603,415	16,788,236	16,788,236
Montant net financé aux organisations participantes	4,854,114	-	11,823,351
Dépenses des organisations participantes	1,692,287	2,720,373	10,148,650
Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes			1,674,701

4.2. Contribution des partenaires

Le tableau 2 présente les données sur les contributions cumulées reçues de tous les contributeurs au Fonds à la date du 31 décembre 2020.

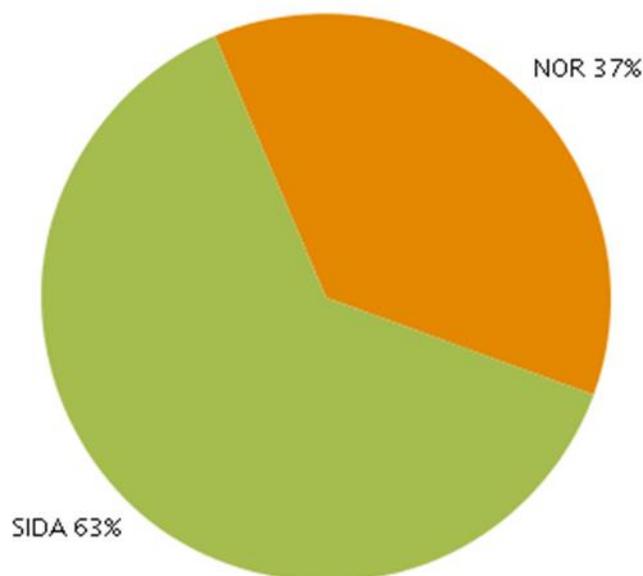
Le Fonds Climat Mali est actuellement financé par 2 contributeurs, selon le tableau ci-dessous.

Le tableau qui suit inclut les engagements au 31 décembre 2020 à travers la signature des Accords Types Administratifs, et les dépôts effectués durant 2020. Il n'inclut pas les engagements envers le Fonds postérieurement à 2020.

Tableau 2 : Engagement et dépôts des contributeurs, au 31 décembre 2020 (en dollars américains)

Contributeurs	Total Engagements	Années antérieures au 31-Dec-2019 Dépôts	Année en cours Jan-Dec-2020 Dépôts	Total Dépôts
Gouvernement de la Norvège	15,242,658	10,430,575	-	10,430,575
Coopération Internationale pour le développement de la Suède (SIDA)	17,739,693	17,739,693	-	17,739,693
Total Général	32,982,351	28,170,268	-	28,170,268

Figure 1 : dépôts par contributeur, cumulé au 31 décembre 2020



4.3. Intérêts perçus

Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et règles de gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif. Au 31 décembre 2020, les intérêts perçus par le fonds s'élèvent à **725,164** dollars américains. Les détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2020 (en dollars américains)

Intérêts	Années antérieures au 31 déc. 2019	Année en cours janv. à déc. 2020	Total
Agent administratif			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	539,850	185,314	725,164
Total : intérêts perçus par le fonds	539,850	185,314	725,164
Organisation participante			
Total : intérêts perçus par les organisations			
Total	539,850	185,314	725,164

4.4. Transferts de fonds

Les allocations aux Organisations Participantes sont approuvées par le Comité de Pilotage et déboursés par l'Agent Administratif. Au 31 décembre 2020, l'Agent Administratif a transféré **10,972,884** dollars américains à **six** organisations participantes (voir liste ci-dessous).

4.4.1 Transferts aux organisations participantes

Le tableau 4 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2020 (en dollars américains)

Organisations participantes	Années antérieures au 31 déc. 2019			Année en cours janv. à déc. 2020			Total		
	Transferts	Remb.	Montant net financé	Transferts	Remb.	Montant net financé	Transferts	Remb.	Montant net financé
FAO	3,537,734		3,537,734				3,537,734		3,537,734
PNUD	2,789,835	(224,901)	2,564,934				2,789,835	(224,901)	2,564,934
UNESCO	998,973		998,973				998,973		998,973
UNICEF	1,000,000		1,000,000				1,000,000		1,000,000
ONU Femmes	846,342		846,342				846,342		846,342
PAM	800,000		800,000				1,800,000		1,800,000
Total	10,972,884	(224,901)	10,747,983				10,972,884	(224,901)	10,747,983

4.5. Dépenses et taux d'exécution

Toutes les dépenses finales durant l'année 2020 ont été communiquées par le Quartier Général de chaque Organisation Participante. Elles ont été consolidées par le Bureau MPTF.

Les dépenses des projets sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante, et rapportées selon les catégories agréées de report harmonisé inter-agence. Les dépenses rapportées sont soumises par le biais de l'outil de rapport de dépenses en ligne du Bureau MPTF. Les informations relatives aux dépenses de 2020 sont postées sur le site web du Bureau MPTF GATEWAY : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML00>.

4.5.1. Dépenses par Organisation Participante

En 2020, **0** dollars américains étaient financés net aux organisations participantes, et **2,527,757** dollars américains étaient reportés comme étant dépensés.

Comme mentionné dans le tableau ci-dessous, le total cumulatif net financé s'élève à **10,747,983** dollars américains et les dépenses cumulées des Organisations Participantes sont de **9,150,751** dollars américains. Ceci correspond à un taux d'exécution global du Fonds de **85** pourcents.

Les Organisations Participantes qui ont les taux d'exécution les plus élevés sont : UNICEF (100%), PNUD (100%) et ONU Femmes (100%).

Tableau 5. indiquant le Montant net approuvé, dépenses rapportées, et taux d'exécution par Organisation Participante au 31 décembre 2020 (en dollars américains)

Organisation Participante	Montant approuvé	Transfert net	Dépenses			Taux d'exécution %
			Jusqu'au 31-déc-2019	En cours Jan-Déc-2020	Cumulatif	
FAO	3,537,734	3,537,734	1,430,011	1,400,059	2,830,070	80.00
PNUD	2,789,835	2,564,934	2,439,986	122,631	2,562,617	99.91
UNESCO	998,973	998,973	3,870	319,646	323,517	32.38
UNICEF	1,000,000	1,000,000	1,000,000		1,000,000	100.00
ONU Femmes	846,342	846,342	764,721	81,621	846,342	100.00
PAM	1,800,000	1,800,000	984,406	603,799	1,588,205	88.23
Grand Total	10,972,884	10,747,983	6,622,994	2,527,757	9,150,751	85,14

4.5.2. Dépense par projet

Le tableau 6 indique les montants nets financés, les dépenses rapportées et les taux d'exécution financière des organisations participantes.

Tableau 6 : Dépenses par projet et par secteur, au 31 décembre 2020 (en dollars américains)

Secteur / No de Project et Titre du Project		Organisation Participante	Statut du projet	Montant Total Approuvé	Montant Net Financé	Dépenses Totale	Taux exécution %
Agriculture, élevage et pisciculture							
00104221	Programme de développement des capacités de production aquacole résiliente et durable adaptées aux changements climatiques et à la variabilité climatique	FAO	En cours	900,669	900,669	872,240	96.84
00105708	Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petits Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita (SECO)	UNDP	En cours	966,490	966,490	961,999	99.54
00115316	Projet d'Appui au Renforcement	PAM	En cours	1,000,000	1,000,000	788,205	78.82
00115317	Projet de développement et de diversification des moyens de subsistances stables et résilients aux changements climatiques	FAO	En cours	941,662	941,662	638,784	67.84
00116800	Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de	UNESCO	En cours	998,973	998,973	323,517	32.38

	Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques présenté par l'UNESCO						
00091467	Programme d'Appui à l'Agriculture durable et de résilience contre les changements climatiques a Yanfolila (PAADRCY)	PNUD	Fermeture opérationnelle	878,000	653,099	652,918	99.97
00091444	Restauration des Terres et Productivité Agricole (RTPA) - "La terre, notre avenir" (PAM)	PAM	Fermeture financière	800,000	800,000	800,000	100.00
Agriculture, élevage et pisciculture: Total				6,485,794	6,260,893	5,037,663	80.46

Eau							
00103749	Programme de Reduction des effets néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger (P.R.E.N.C.C.)	PNUD	En cours	945,345	945,345	947,700	100.25
00091445	Projet d'alimentation en eau potable par énergie solaire de communautés agro-pastorales dans les régions de Ségou, Tombouctou et Mopti	UNICEF	Fermeture financière	1,000,000	1,000,000	1,000,000	100.00
Eau : Total				1,945,345	1,945,345	1,947,700	100.12

Energie et foresterie							
00104399	Climat et Energie au Mali (CEMALI)	ONU Femmes	En cours	846,342	846,342	846,342	100.00
00115318	Projet de Développement agro-sylvo-pastoral au profit des jeunes et des femmes au Nord du Mali porté par la FAO Mali avec l'ONG AHDM.	FAO	En cours	809,622	809,622	504,081	62.26
00115319	Programme de renforcement de la résilience des systèmes agro-pastoraux du Djombougo I	FAO	En cours	885,781	885,781	814,965	92.01
Energie et foresterie : Total				2,541,745	2,541,745	2,165,388	85.19

Grand Total				10,972,884	10,747,983	9,150,751	85.14
--------------------	--	--	--	-------------------	-------------------	------------------	--------------

4.5.3. Dépenses enregistrées par catégorie

Les dépenses par projet sont engagées et suivies par chaque Organisation Participante et sont rapportées selon les catégories agréés pour la rapport harmonisé inter-agences. A partir du 1^{er} janvier 2012, le Conseils des Chefs de Secrétariat des NU (CEB) a modifié ces catégories en raison de l'adoption des normes IPSAS qui comprennent huit catégories. Toutes les dépenses sont rapportées selon les huit nouvelles catégories. Voir le tableau ci-dessous.

2012 Catégorie de dépenses CEB

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Frais généraux d'exploitation
8. Coûts indirects

Tableau 8. Dépenses par catégorie budgétaire du GNUD, au 31 décembre 2020 (en dollars américains)

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2019	Année en cours janv. à déc. 2020	Total	
Personnel	88,199	224,304	312,503	3.65
Provisions, produits et matériels	651,978	450,466	1,102,444	12.89
Équipement, véhicules, meubles et dépréciation	582,752	81,391	664,143	7.76
Services contractuels	2,716,779	294,106	3,010,884	35.19
Déplacements	324,315	18,126	342,441	4.00
Transferts et subventions	1,130,367	1,160,961	2,291,328	26.78
Frais généraux d'exploitation et autres coûts directs	690,396	141,107	831,503	9.72
Total des coûts du programme	6,184,785	2,370,461	8,555,246	100.00
Total des coûts indirects ²	438,210	157,295	595,505	6.96
Total	6,622,994	2,527,727	9,150,751	

4.6. Recouvrement des coûts

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables des termes de référence du fonds, du MOU conclu entre l'Agent Administratif et les organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD.

Les politiques en place, au 31 décembre 2020, étaient les suivantes :

- **Frais de l'Agent administratif (AA) :** des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Pour la période de référence, **0** dollars américains ont été déduits au titre des frais de l'AA. Cumulativement au 31 décembre 2020, **281,703** dollars américains ont été facturés à titre de frais de l'AA.
- **Coûts indirects des organisations participantes :** les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence **157,295** dollars américains ont été déduits à titre de coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects cumulés s'élèvent à **595,505** dollars américains au 31 décembre 2020.

1.7. Reddition de comptes et transparence

² Les coûts de support indirects imputés par les Organisations Partenaires, sur la base de leur procédure financière, peuvent être déduits au départ ou plus tard durant l'exécution. Le pourcentage peut donc paraître aller au-delà du 7% accordé pour les projets en cours. Une fois que les projets sont fermés financièrement, ce chiffre ne doit pas dépasser 7%.

Afin de procéder de manière efficace à l'administration des services du Fonds et afin de faciliter le suivi et le report du système des Nations Unies et de ses partenaires, le Bureau MPTF a développé un site web public, le MPTF Office GATEWAY <http://mptf.undp.org>. Le site est rafraîchi en temps réel toutes les deux heures à partir d'un système de planification interne à l'entreprise, et le MPTF Office Gateway est devenu une référence fiable et transparente pour la provision des services d'administration des fonds.

Le Gateway fournit les informations financières y inclus : les engagements et les dépôts des contributeurs, les budgets approuvés des programmes, les transferts auprès des et les dépenses reportées par les organisations participantes, les intérêts accrus et d'autres dépenses. De plus, le Gateway offre un aperçu du portefeuille du Bureau MPTF et une information détaillée des Fonds individuels, y compris leur but, leur structure de gouvernance ainsi que les documents clé. En donnant ainsi un accès aisé au nombre de rapports financiers et narratifs sans cesse grandissants, ainsi qu'auprès des documents de projets y relatifs, le Gateway rassemble et préserve une importante connaissance institutionnelle et facilite le partage des connaissances et de la gestion entre les organisations des Nations Unies et leur partenaire de développement, contribuant ainsi à la cohérence et à l'efficacité du développement des Nations Unies.

4.8 Coûts Directs

Le mécanisme de gouvernance du Fonds peut approuver une allocation à une Organisation Partenaire pour couvrir les frais associés aux services du Secrétariat et à la coordination générale, mais aussi aux revues et évaluations au niveau du Fonds. Ces allocations sont considérées comme « coûts directs ». Durant cette période, les coûts directs alloués au Fonds s'élevaient à 0 dollars américains. Le total cumulé est de **1,075,368** dollars américains au 31 décembre 2020 pour les coûts directs.

Tableau 9. Coûts Directs

Organisation Participante	Montant Net financé	Dépenses	Taux d'exécution
Agent administratif			
PNUD	1,075,368	997,899	93%
Total	1,075,368	997,899	93%

5. Conclusion

Le FCM a continué ses fonctions en 2020 avec une situation conditionnée par la pandémie du COVID-19 et d'importants changements organisationnels. L'AEDD a tout d'abord affecté quatre cadres au Secrétariat Technique (en décembre 2019). En 2020, l'ancien Coordinateur a complété son mandat et a quitté le ST fin août 2020. La nouvelle Coordinatrice, Mme Diarra Lala Camara, a pris fonction en décembre 2020. L'intérim a été assuré par M. Diallo, expert en analyse des projets et programmes au ST.

Un seul comité de pilotage a été tenu (10^{ème} session ordinaire le 9 juillet 2020).

Jusqu'à présent le ST présentait aussi un projet pour ses frais de fonctionnement. Cette année il n'y a pas eu de projet couvrant les dépenses du ST. Cependant, le ST indique avoir réalisé quatre missions de suivi des projets durant l'année 2020.

Les dix projets qui avaient été sélectionnés en 2019 pour être mis en œuvre en 2020 n'ont pu commencer en raison des limitations liées au COVID-19. Les projets ont été revus et douze sessions de travail avec les partenaires ont eu lieu, mais les différents documents de projets ne sont pour l'heure pas encore validés officiellement, ce qui explique que seul cinq projets fassent partie de ce rapport annuel consolidé.

Tous les rapports ont présenté le cadre de résultats et les indicateurs de performance, donnant suite aux recommandations du rapport annuel consolidé de 2020, et presque tous (sauf l'UNESCO) ont ajouté la liste des abréviations.

Il existe néanmoins certaines différences dans la structure des rapports présentés, et il serait utile que les partenaires s'assurent de la cohérence dans la structure des rapports, surtout pour en assurer le suivi et faciliter le travail du ST.

6. Recommandations

L'aspect qualitatif des rapports généralement continue à s'améliorer. Il pourrait être utile de considérer que, dans la structure des rapports annuels, la partie « résumé » soit surtout composée des changements observés qui contribuent aux objectifs spécifiques du projet, et sont donc des résultats stratégiques, et laisser les activités entreprises hors du résumé et les inclure dans les produits obtenus, afin de respecter la hiérarchie des résultats entre les activités et les produits des activités (comme prévu par le projet) et les effets engendrés (résultats stratégiques qui contribuent aux objectifs spécifiques). Comme le terme de « résultat » en français s'applique à différents niveaux allant des activités complétées (produits) aux effets induits, il pourrait être utile de tenir un atelier afin d'avoir une terminologie claire et constante applicable à tous les projets suivant la logique de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ou Results-Based Management (RBM) en anglais.